



SOMMAIRE

pages

Actualités Le mot du Maire	1/2
Informations municipales	2/3/4
Education	5
Vie Associative	5 à 10
Social	10/11
Culture	11
Vie pratique Carnet	12

| LE MOT DU MAIRE |

Le 29 mars dernier, les membres du conseil municipal ont adopté à l'unanimité le compte administratif 2021 ainsi que le budget 2022. Comme je l'avais évoqué dans le précédent bulletin municipal, l'exécutif a proposé une augmentation de la fiscalité qui concernera uniquement une modification du taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties. Nous avons comparé ce taux avec celui des autres communes du Pays de Gex : pour 2021, le taux moyen gessien était de 25,69 %. Nous avons donc voté un accroissement de 2 points, le taux passe donc de 22,81% à 24,81%. Néanmoins il reste encore inférieur au taux moyen de l'Agglo de l'année dernière. Le produit supplémentaire attendu est d'environ 57000 €. Le compte administratif 2021 s'est clôturé avec un excédent de fonctionnement de 487 927,37 € et un déficit d'investissement de 338 918,09 €. Celui de la boulangerie se clôture avec un excédent de fonctionnement de 95 587,08 € et un déficit d'investissement de 16 956 €. Les comptes de gestion, conformes au CA, ont également été votés.

Le budget annexe de la boulangerie a été présenté et voté à l'unanimité. Il s'équilibre en section de fonctionnement à 99 641,08 € et compte tenu de notre projet d'agrandissement du laboratoire, la section d'investissement s'équilibre à 558 356 €. En ce qui concerne le budget primitif de la commune, approuvé par 15 voix pour et une abstention, il s'équilibre en section de fonctionnement à 2 208 062,75 € et à 1 373 375,09 € en section d'investissement dont 530 000 € restant à réaliser. Les principales dépenses inscrites en investissement pour 2022 sont : la construction d'un bâtiment modulaire pour la bibliothèque, du mobilier pour la mairie, la bibliothèque et la salle polyvalente. Divers travaux de rénovation de bâtiments communaux, le remplacement de la canalisation du réseau des fontaines alimentant le cimetière ont été également programmés. Des montants supplémentaires ont été inscrits pour l'enfouissement des réseaux secs Vie de l'Etraz et Route de la Cendrière de même que pour l'aménagement de la route de Roulave. Le montant du capital des emprunts à rembourser est de 108 905 €.

Les inscriptions scolaires pour la prochaine rentrée ont eu lieu début mai. A ce jour une trentaine de nouveaux enfants seront scolarisés ; 26 élèves vont quitter notre école pour le collège et une quinzaine vont déménager. Pour le moment, l'effectif est de 258 enfants, il devrait donc rester stable voire légèrement diminuer. Je pense que d'ici la rentrée, comme chaque année, nous aurons quelques nouvelles inscriptions.

Nous avons été interrogés au sujet du prolongement de la voie verte, ma position n'a pas changé : je suis favorable à ce projet, mais pas cette année. D'une part, une estimation du coût de ces travaux est nécessaire pour demander des subventions qui nous aideraient à financer ce projet. D'autre part, l'Agglo est toujours en attente de la convention qu'elle souhaite finaliser avec RFF (Réseau Ferré de France).

Il faudra certainement réaliser ces travaux en plusieurs tranches, la première pourrait être le prolongement depuis la limite de Thoiry jusqu'à la route du Chêne avec une tranche optionnelle jusqu'au passage à niveau du centre du village.

Un autre sujet que je voudrais évoquer concerne la collecte des ordures ménagères. Suite à l'installation de nouveaux containers, leur emplacement avait été validé il y a déjà longtemps. Avant d'adresser des courriers aux abonnés du service, nous pensions étudier ensemble l'affectation des types de containers par rapport aux logements.

Suite aux sollicitations de plusieurs destinataires de ces courriers, je suis personnellement intervenu auprès du service pour leur faire part de mon mécontentement par rapport au manque de concertation et d'information à notre égard.

suite page 2

| ACTUALITÉS |

- **Elections législatives**
les 12 et 19 juin de 8h à 18h à la maison communale.
- **Feux d'artifice :**
mercredi 13 juillet
- **Secrétariat Mairie :**
du lundi 11 juillet au
lundi 8 août, le secrétariat sera ouvert uniquement du lundi au mercredi. À partir du 8 août, réouverture aux horaires habituels.
- **Rentrée des classes :**
jeudi 1^{er} septembre 2022

Il m'a donc été confirmé que vous pourrez, avec votre badge, avoir accès à l'ensemble des containers de la commune. De plus, si vous le désirez, vous pourrez garder votre bac actuel pour stocker votre sac avant de le déposer au point de collecte qui vous convient.

Lors des élections présidentielles, les électrices et électeurs Gonvillois ont accompli leur devoir en nombre avec 81,32 % de participation au premier tour et 77,42 % au second. Je les invite à se déplacer aussi nombreux pour les élections législatives des 12 et 19 juin prochains.

Pour terminer, j'adresse à l'ensemble des familles qui ont subi la perte d'un être cher, nos plus sincères condoléances et plus particulièrement à Tino et sa fille ainsi qu'à ses petites-filles.

Bel été à tous,

Michel Brulhart

| INFORMATIONS MUNICIPALES |

Délibérations

Délibération n°07/2022 : Demande de subvention au Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Ain pour l'achat d'équipements de protection

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée l'achat d'équipements de protection de la personne pour le C.P.I.N.I. de Saint-Jean-de-Gonville auprès de la société MARCK & BALSAN pour un montant de 3 643,80 € H.T. La commune peut solliciter l'octroi d'une subvention pour le matériel acquis, dans la limite du plafond fixé à 2 560,00 € et un taux de subvention de 60 %.

Délibération n°08/2022 : Demande de subvention au Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Ain pour l'achat de matériel

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée l'achat de matériel pour le C.P.I.N.I. de Saint-Jean-de-Gonville auprès de la société DUMONT SÉCURITÉ pour un montant de 4 250,34 € H.T. La commune peut solliciter l'octroi d'une subvention pour le matériel acquis :

- dans la limite du plafond fixé à 870,00 € et un taux de subvention de 20 % pour les balises et tuyaux ;
- dans la limite du plafond fixé à 200,00 € et un taux de subvention de 60 % pour les cagoules.

Délibération n°09/2022 : Validation du programme d'actions établi par l'Office National des Forêts pour l'année 2022

Descriptif des travaux Localisations	Quantité estimative	Prix Total Hors Taxes
Travaux sylvicoles : Dégagement de plantation ou semis artificiel Localisation : 16.u	1,00 ha.	920,00 €
Travaux de maintenance : Entretien du parcellaire : traitement manuel et peinture Localisation : 1.u, 3.u	2,3 km	2 280,00 €

Délibération n°10/2022 : Demande de subvention auprès du Département de l'Ain dans le cadre du classement des archives communales

Il a été demandé en cours de marché à l'entreprise de réalimenter 4 collecteurs en plafond depuis la chaufferie. Cette prestation non prévue initialement entraîne une plus-value de 7 696,58 € H.T. et fixe le nouveau montant du marché à 84 119,35 € H.T.

Délibération n°12/2022 : Ouverture anticipée des crédits d'investissement sur l'exercice 2022 du budget de la boulangerie

Le budget primitif de l'exercice 2022 de la Boulangerie sera proposé au vote de l'assemblée délibérante à la fin du mois de mars prochain. Afin d'assurer un bon fonctionnement du service et de réduire les délais globaux de paiement, Monsieur le Maire est autorisé à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement du budget de la boulangerie, avant le vote du budget primitif 2022. Le montant maximum autorisé s'établit à 22 938,30 €.

Délibération n°13/2022 : Demande de subvention auprès des services de la Région dans le cadre des travaux d'extension de la boulangerie

Le coût prévisionnel des travaux a été arrêté à la somme de 475 000,00 € H.T.

Le plan de financement prévisionnel est arrêté comme suit :

- Contractualisation Département : 60 000,00 €
- Aide de la Région : 100 000,00 €
- Fonds propres : 415 000,00 €

Délibération n°14/2022 : Approbation du compte administratif de l'année 2021 – Boulangerie

Madame Angélique VAN HOECKE explicite le détail du compte administratif de l'exercice 2021 dressé par l'ordonnateur pour la boulangerie comme suit :

	Fonctionnement	
	Dépenses	Recettes
Résultat reporté	-	74 753,20 €
Opérations de l'exercice	0,00 €	20 833,88 €
TOTAUX	0,00 €	95 587,08 €
Résultat de clôture	-	95 587,08 €
	Investissement	
	Dépenses	Recettes
Résultat reporté	-	-
Opérations de l'exercice	16 956,00 €	0,00 €
TOTAUX	16 956,00 €	0,00 €
Résultat de clôture	16 956,00 €	-

Délibération n°15/2022 : Approbation du compte administratif de l'année 2021 – Commune

Madame Angélique VAN HOECKE explicite le détail du compte administratif de l'exercice 2021 dressé par l'ordonnateur

pour la commune comme suit :

	Fonctionnement	
	Dépenses	Recettes
Résultat reporté	-	-
Opérations de l'exercice	1 562 978,07 €	2 050 905,44 €
TOTAUX	1 562 978,07 €	2 050 905,44 €
Résultat de clôture	-	487 927,37 €

	Investissement	
	Dépenses	Recettes
Résultat reporté	8 850,71 €	-
Opérations de l'exercice	1 100 855,14 €	770 787,76 €
TOTAUX	1 100 855,14 €	770 787,76 €
Résultat de clôture	338 918,09 €	-

Restes à réaliser dans les dépenses de l'investissement : 531 099,86 €

Délibération n°16/2022 : Approbation du compte de gestion de l'année 2021 – Boulangerie

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le compte de gestion dressé pour l'exercice 2021 par Monsieur André Rietzmann du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021, Receveur.

Délibération n°17/2022 : Approbation du compte de gestion de l'année 2021 – Commune

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le compte de gestion dressé pour l'exercice 2021 par Monsieur André Rietzmann du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021, Receveur.

Délibération n°18/2022 : Vote du budget primitif de l'année 2022 - Boulangerie

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le budget primitif de la boulangerie pour l'année 2022, dont les dépenses et recettes s'équilibrent de la façon suivante :

- Section de fonctionnement : 99 641,08 €
- Section d'investissement : 558 356,00 €

Délibération n°19/2022 : Vote du budget primitif de l'année 2022 - Commune

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le budget primitif de la commune pour l'année 2022, dont les dépenses et recettes s'équilibrent de la façon suivante :

- Section de fonctionnement : 2 208 062,75 €
- Section d'investissement : 1 373 375,09 €

Délibération n°20/2022 : Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2022

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les bases des impositions pour 2022 s'établissent comme suit :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 2 852 000 €
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 45 500 €

Taux de référence 2021 :

- Foncier bâti : 22,81 % (part communale 8,84 % - part départementale 13,97 %)
- Foncier non bâti : 47,66 %

Monsieur le Maire propose d'augmenter le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties pour l'année 2022 et de fixer le taux communal à 10,84 %, soit un taux global cumulé de 24,81 %.

Taxe sur foncier bâti

Bases d'imposition 2022 prévisionnelles : 2 852 000 €

Taux 2022 : 24,81 %

Produit attendu : 707 581,00 €

Taxe sur foncier non bâti

Bases d'imposition 2022 prévisionnelles : 45 500 €

Taux 2022 : 47,66 %

Produit attendu : 21 685,00 €

Soit un produit fiscal attendu de : **729 266,00 €**.

Délibération n°21/2022 : Convention à intervenir avec le Département de l'Ain dans le cadre des travaux d'aménagement de la route de Roulave – RD 89h

Cette route étant départementale, il convient à ce jour de conclure une convention avec le Département de l'Ain visant à définir les conditions administratives, techniques et financières dans lesquelles les travaux d'aménagement décrits ci-dessus ont été réalisés.

Concernant les modalités financières, le Département de l'Ain prendra à sa charge le renouvellement de la couche de roulement pour un montant forfaitaire de 45 074,00 € sans taxe.

Délibération n°22/2022 : Décision modificative n°01/2022 – Régularisation des prévisions budgétaires

Il convient de régulariser comme suit :

- Compte 001 Solde d'exécution reporté en recettes d'investissement : - 382 072,95 € en recettes
- Compte 021 Virement de la section de fonctionnement : + 382 072,95 € en recettes

Cérémonie du 8 mai à Farges



Noces de diamant

de Michèle et Roger Durand



Urbanisme

DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE

- **HAMDI Jean-Michel**, 146 route de Choudans
Extension de 21 m² d'une maison existante
Avis favorable
- **DESPIEGELAERE Gaël**, 320 route de Choudans
Extension de 20 m² accolée à l'habitation principale
Avis défavorable
- **BARTOLI Stéphane**, Chemin des Biollets
Maison individuelle de 136 m²
Avis défavorable
- **ROYOT Gwenaël**, 197 rue de l'Eglise
Maison individuelle de 181 m²
Avis favorable
- **LOURENCO Sara**, 48 route de Roulave
Construction d'un garage de 90 m²
Avis favorable
- **AJDINI Enes**, 197 rue de l'Eglise
Maison individuelle de 161 m²
Avis favorable
- **AIRO Lionel**, 143 route de Baritella
Mobil-home de 40 m²
Avis défavorable
- **ANTHONIOZ-BLANC Luc**, 71 chemin de Pré Meunier
Véranda de 22,60 m²
Avis favorable

Objets trouvés

Nous avons en Mairie un certain nombre d'objets trouvés et qui nous ont été rapportés. N'hésitez pas à passer pour vérifier si quelqu'un n'aurait pas déposé un objet que vous auriez perdu ! En photo, objets retrouvés après la Foire aux Plantons organisée par le Sou des Ecoles le samedi 14 mai à la salle polyvalente.



Dépenses

VOIRIES / RÉSEAUX

• Bornage chemin des Vignettes	1 376.83 €
• Eclairage public route de la Cendière et Vie de l'Etraz	82 774.96 €
• Curage de canalisations	83 317.73 €

TRAVAUX / ENTRETIEN BATIMENTS

• Bâtiment modulaire – situations n°1 et 2	92 850.60 €
• Entretien CTA école	1 526.40 €
• Contrôle annuel des installations électriques	1 035.84 €

ACCUEIL DE LOISIRS / ECOLE

• Repas cantine 1 ^{er} trimestre 2022	20 685.25 €
--	-------------

CPINI

• Matériel et vêtements	3 832.74 €
-------------------------	------------

COTISATIONS/TAXES

• Médecine préventive 2022	2 080.00 €
• 1 ^{er} acompte cotisations 2022 SIEA	9 869.00 €
• Cotisation SDIS 2022	26 695.35 €
• Cotisation service ADS 2022	9 723.35 €

DIVERS

• Maintenance informatique	1 008.00 €
• Entretien camion services techniques	1 391.57 €
• Frais d'avocat contentieux	1 260.00 €
• InfoGonville 1 ^{er} trimestre 2022	1 300.00 €
• Frais de garderie ONF	2 920.42 €
• Frais vente de bois	26 211.20 €
• Elagage platanes	2 268.00 €
• Mobilier mairie	5 869.48 €
• Location photocopieurs 1 ^{er} trim. 2022	3 757.50 €
• Gaz bâtiments communaux 1 ^{er} trim. 2022	10 798.96 €
• Electricité bâtiments 1 ^{er} trim. 2022	4 496.48 €
• Fioul services techniques	3 853.28 €
• Produits d'entretien	4 456.08 €
• Ramettes papier	1 627.20 €

Que de bonnes nouvelles en cette fin d'année à l'accueil de loisirs !

Nous pouvons enfin mélanger toutes les tranches d'âges et sortir de l'enceinte de l'accueil de loisirs ce qui nous permet de retrouver notre idéal de projet : grands jeux pendant les vacances, sorties en forêt, au city stade ou au skate parc, des jeux avec les familles...

Les petits jardiniers ont commencé à préparer la terre et à planter certaines graines. De nouveaux espaces « jardin » ont été construits dans les deux cours en relation avec le Projet Educatif du Territoire. Les enfants peuvent voir grandir les plantes, les légumes et fruits qui en sortent et sentir les différentes plantes aromatiques.

Dans le cadre de notre projet intergénérationnel, nous accueillons les résidents de l'ADAPEI les mardis pour une activité sur le thème de la musique avec les CE2/CM1 et CM2. Durant les vacances, les élèves de petites et moyennes sections de maternelle ont été invités à venir chanter en langue des signes sur le « Magicien Bigoudi » sous la conduite de Mélanie, intervenante NASAMA.

Les futures activités de nos différents projets de l'année sont : la création des panneaux « Nature » à installer dans les Monts de Saint-Jean avec la Ferme Christin, l'initiation au cirque avec l'école, des activités de sécurité routière et la visite de la caserne des pompiers.



Les inscriptions pour cet été seront ouvertes début juin.

Amandine CARRICHON, Responsable de l'accueil de Loisirs



Calendrier scolaire 2022/2023

- **Rentrée scolaire** : le jeudi 1^{er} septembre 2022
- **Toussaint** : du samedi 22 octobre au lundi 7 novembre 2022
- **Noël** : du samedi 17 décembre 2022 au mardi 3 janvier 2023
- **Hiver** : du samedi 4 février au lundi 20 février 2023
- **Printemps** : du samedi 8 avril au lundi 24 avril 2023
- **Été** : le vendredi 7 juillet 2023 après les cours

| VIE ASSOCIATIVE |



Le Sou des Ecoles

L'actualité du Sou des Ecoles a été marquée par la foire aux plantons du samedi 14 mai, associée cette année à un vide-grenier. Cette journée, préparée depuis plusieurs mois, s'est déroulée sous le soleil avec de nombreux exposants et visiteurs. Peut-être que nous agrandirons la prochaine édition car nous avons dû refuser plusieurs demandes d'exposants par manque de place. Bonnes affaires, bonne humeur, buvette du Sou avec notamment le Hot Dog du village (pain et saucisse de St-Jean), tout était au rendez-vous pour le succès de cette première édition !

suite page 6



Le Sou remercie toutes les personnes qui nous ont aidés, notamment les parents qui nous ont gracieusement offert des gâteaux ou plats salés, Monsieur le Maire qui a offert le traditionnel panier garni de la tombola et la famille Marcet, maraîchers, qui ont offert une composition et nous ont apporté leur aide pour les plantons.

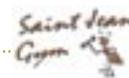
Le prochain événement sera la kermesse **le samedi 18 juin**, avec en prime cette année un spectacle de cirque préparé par tous les élèves de l'école. Ce dernier marquera l'aboutissement

du projet cirque : 15 jours de découverte des activités circassiennes au sein d'un vrai cirque installé dans le village. Un beau projet préparé depuis des années par l'école et financé entièrement par le Sou des Ecoles.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez nous rejoindre.
soudesecolesgonville@gmail.com

L'équipe du Sou des Ecoles

Saint-Jean Gym



La saison 2021-2022 touche bientôt à sa fin. Le jeudi 30 juin, nous invitons nos adhérents à clore cette année de reprise sportive sous la forme d'un repas canadien.

C'est également une période intense pour notre association qui a décidé de vous proposer, dès septembre, une grille de cours renouvelée.

Nous aurons en effet le plaisir d'accueillir au sein de notre association Chloé, notre nouvelle animatrice avec un cours de yoga. Nous vous proposerons également d'autres nouvelles disciplines : telles que le zumba step, la CAF (cuisses-abdos-fessiers) les mardis avec Marjorie, un cours d'Étirements et Equilibre les jeudis avec Nadège. Nous nous réjouissons de l'intégration officielle de Virginie et du retour en pleine santé de Nadège.

Le Comité est donc très heureux de vous présenter cette nouvelle grille de cours, avec des horaires légèrement modifiés pour les matins :

Notre grille d'activités hebdomadaires :

Le mardi : de 08h45 à 09h45 - Gym douce + Seniors - avec **Marjorie**
de 09h45 à 10h45 - Zumba step - avec **Marjorie**
de 10h45 à 11h45 - Renforcement musculaire - avec **Virginie**
de 19h00 à 20h00 - Cardio Renfo - avec **Marjorie**
de 20h00 à 20h45 - CAF (Cuisses-Abdo-Fessiers) - avec **Marjorie**

Le mercredi : de 19h00 à 20h30 - Tai Ji / Qi Gong - avec **Christiane**

Le jeudi : de 08h30 à 09h30 - Tonic Gym - avec **Virginie**
de 09h30 à 10h30 - Pilates - avec **Nadège**
de 10h30 à 11h30 - Stretching / Body Balance - avec **Nadège**
(étirement + équilibre)
de 19h00 à 20h00 - Zumba - avec **Marjorie**
de 20h00 à 21h00 - Yoga - avec **Cholé**

Tarifs :

- Tai Ji / Qi Gong (1h30) : 220 €
- Cuisses Abdos Fessiers (CAF – 45 minutes) : 130 €
- Tous les autres cours : 150 € pour un cours et 50 € par cours supplémentaire (sauf Tai Ji / Qi Gong)
- Inscription à tous les cours : 500 €

Les inscriptions sont possibles dès fin juin.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations :

saintjeangym@gmail.com

Golf pour tous à Gonville



de 6 à 18 ans. Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes. Cinq créneaux horaires sont proposés pour les cours : les mercredis de 14h00 à 15h30 ou de 15h30 à 17h00 et les samedis de 10h30 à 12h00 ou de 14h00 à 15h30 ou bien de 15h30 à 17h00. Vos enfants pourront pratiquer sur place et même participer, après quelques temps, à des compétitions proposées dans la région, une occasion de rencontrer d'autres jeunes jouant au golf.

Aux mois de juillet et d'août, les pros proposent des stages juniors : du mardi 5 au vendredi 8 juillet, du mardi 12 au vendredi 15 juillet, du mardi 16 au vendredi 19 août et du mardi 23 au vendredi 26 août. Ils se déroulent de 10h à 15h (repas compris).

Le golf est avant tout un jeu qui se pratique seul ou en équipe, en compétition ou en mode loisir, il est à la fois

exigeant et ludique, tout dépend comment vous voulez le pratiquer !

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :

Frédéric MATTEI

mattei.fr@orange.fr

06 07 40 89 93

ou

Eric AESCHBAC

e.aeschbach@bluwin.ch

+41 79 240 58 11

Vous passez certainement très souvent devant le golf, avez-vous déjà pensé à essayer ? Avec ses journées plus longues, la période estivale est peut-être le moment idéal pour découvrir ce sport qui s'adresse à tous.

Le golf de Saint-Jean accueille également une école de golf destinée aux jeunes



Sapeurs-Pompiers



Les beaux jours arrivent et avec eux les rassemblements sont de retour !

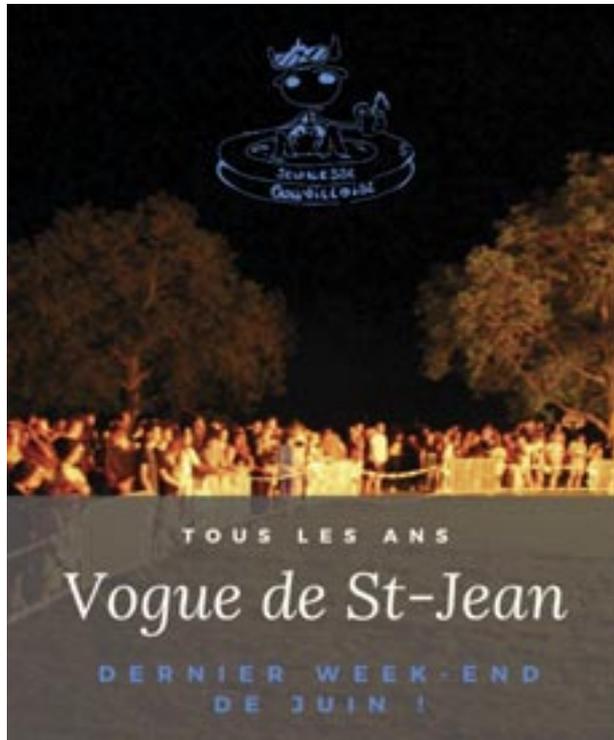
Vous avez peut-être vu que nous avons installé un parcours à côté du city stade ou peut-être l'apprendrez-vous en lisant ces lignes... Pourquoi ce parcours ? Il existe une compétition appelée « parcours sportif » qui consiste à reproduire des efforts et des gestes techniques réalisés lors des interventions. Il faut les réaliser le plus rapidement et le mieux possible. C'est une compétition assez exigeante, lorsqu'une faute est commise, l'agrès doit être recommencé. Cet exercice nécessite plusieurs compétences : rapidité, agilité, rigueur et force. Il faut une bonne condition physique et une connaissance parfaite du parcours pour faire un sans-faute et essayer de faire le meilleur temps ! La compétition départementale rassemble tous les sapeurs-pompiers de L'Ain. Les participants sont classés en plusieurs catégories en fonction de leur âge, les cinq premiers de

chaque catégorie iront représenter le département lors de la compétition régionale puis nationale. Nous avons donc installé le parcours dans la commune pour nous entraîner mais aussi pour réunir les sapeurs-pompiers de Saint-Jean, Thoiry,

Sergy et Saint-Genis-Pouilly ainsi que leurs familles pour une petite compétition amicale suivie d'un bon repas. Ces journées nous permettent de mieux nous connaître car nous intervenons régulièrement ensemble mais n'avons que rarement le temps d'échanger. C'est également l'occasion de rencontrer les familles, trop souvent mises de côté et de les intégrer un peu plus à notre passion commune.

N'oubliez pas le prochain évènement de l'amicale des sapeurs-pompiers de St-Jean : **le 13 juillet**, nous vous attendons nombreux, en pleine forme et de bonne humeur comme à chaque fois !

Jeunesse



L'Amicale Gonvilloise

Lors de leurs manifestations, les associations du village peuvent emprunter du matériel auprès de l'Amicale Gonvilloise (friteuse, gaufrier, crêpière, tables, bancs, chapiteaux...).

Par ailleurs, pour les manifestations d'ordre privé, ce matériel peut être loué, uniquement par les habitants du village.

S'adresser à **David Chenesseau**, président de l'Amicale, au **07 68 20 82 06**.

Que de bons moments passés en votre compagnie !

La jeunesse gonvilloise vous remercie de tout coeur pour cette belle et agréable soirée passée à vos côtés le 18 mars. Ce repas dansant a été une franche réussite et comme chaque année c'est grâce à vous.

Nous nous réjouissons de vous revoir, c'est pourquoi nous sommes déjà en train de préparer la fameuse « Vogue Gonvilloise » des **24, 25 et 26 juin**. Nous vous attendons nombreux à la salle des fêtes de notre merveilleux village. Les restrictions liées au Covid étant levées, nous retrouverons nos traditions, comme la descente aux flambeaux et le feu de la Saint-Jean suivis du bal. Le dimanche après-midi, nous admirerons à nouveau le défilé de chars dans les rues du plus beau village de France ! Si vous souhaitez déambuler dans Saint-Jean avec votre propre char, groupe de musique ou autre, n'hésitez pas !

Contactez-nous au **06 71 25 84 45**. Une chose est sûre, détente, jeux, musique et convivialité seront les maîtres-mots de cet évènement.

Tout le programme vous sera transmis dans les semaines à venir.

Alors tenez-vous prêts ! Nous espérons vous retrouver nombreux pour partager ce moment en notre compagnie.

A très vite.

La Jeunesse Gonvilloise

Penser Saint-Jean-de-Gonville et agir pour Saint-Jean-de-Gonville



Journée de ramassage de déchets

Dans le cadre de la journée mondiale du nettoyage de la planète (World clean-up day), notre association, avec l'aide de la Mairie, organise une action de ramassage de déchets dans le village **le samedi 17 septembre 2022**.

9h30 : Accueil sur le parvis de la Mairie. Présentation du déroulement de la journée.

9h45 : Départ depuis la Mairie pour un Ramassage des déchets et des mégots dans le village (des gants et des sacs poubelles vous seront fournis).

12h00 : Retour à la Mairie, bilan de la journée.

Afin d'organiser cette action au mieux, nous vous demandons de vous inscrire en nous envoyant un courriel à : st-jean@gonville.fr.

Pour finir, un apéro convivial sera offert par la Mairie. Venez nombreux !



Les jardins familiaux

Un aimable habitant de Saint-Jean nous met à disposition un beau terrain pour notre projet de créer des jardins familiaux. Nous cherchons encore quelques jardiniers enthousiastes pour partager ce jardin.

Le terrain a de l'eau à disposition, ce qui est un grand

avantage. Il sera demandé à chaque membre une petite participation pécuniaire pour l'eau et un peu de travail collectif pour entretenir les communs.

Encore une fois, si vous êtes intéressés écrivez-nous rapidement pour réserver votre lopin de terre !

La voie verte

Nous avons pu lire dans la presse que la volonté du Maire est de prolonger la voie verte entre Thoiry et Péron, sur le modèle de Thoiry, donc en version plus large. Il semblerait que ce projet coûteux ne puisse pas être réalisé dans l'immédiat par manque de fonds. Cependant, nous demandons au Maire de confirmer la volonté de créer cette voie verte et de la mettre au planning dans un futur proche.

Modération du trafic

Nous saluons l'installation de panneau 30 à l'entrée du village et la pose de blocs en lieu et place des poteaux en plastique qui avaient pour la plupart été écrasés.

Un bémol : ces blocs en béton ne sont que peu visibles et apportent un danger en plus. Trois accidents ont déjà été constatés.

Nous aurions préféré à la place de ces blocs des grands bacs à plantes. D'une part pour la sécurité mais aussi pour apporter un peu de verdure dans la rue.

Nous demandons également à la Mairie de faire le nécessaire pour libérer les trottoirs pris comme places de stationnement. La sécurité des enfants qui se rendent à l'école à pied est prioritaire.

Nous attendons toujours le marquage au sol des limitations de vitesse ainsi que des figurines pour sensibiliser les automobilistes aux piétons.

Ecrivez-nous - Rejoignez-nous - St-Jean@gonville.fr

Les mesures **Pacte pour la transition** (pacte-transition.org)

Page Facebook :

<https://www.facebook.com/groups/225764768491105>

Société cynégétique de Saint-Jean-de-Gonville

Le chamois

Il est un petit ruminant du genre antilope, commun dans les régions montagneuses de l'Europe et de l'Asie mineure. En France on le retrouve dans les Alpes, dans le Jura et sous le nom de « Isard » dans les Pyrénées.

Vivant en « chevrée » de 10 à 30 individus, le chamois établit son habitat à partir de 1500 m d'altitude. Les versants abruptes, escarpés de pics, sont ses lieux préférés, ce qui lui permet d'éviter les prédateurs. Toutefois, pour s'abriter des intempéries ou lorsqu'il ne peut plus se procurer la flore alpestre à cause de la neige, il se réfugie en forêt. C'est pour cela que la promenade avec un véhicule à moteur ou avec un chien non tenu en laisse est contre-indiquée. Taillé en force, portant deux cornes en pointes recourbées en arrière, le mâle peut atteindre 90 cm de haut et peser

50 kilos. Plus fine, la femelle est également coiffée de cornes, aux crochets moins prononcés. C'est un gibier noble dont la chasse est réglementée, structurée, dépendante d'une étude sur plusieurs années incluant des comptages faits par des techniciens et des chasseurs expérimentés.

Il se chasse exclusivement à l'approche ou à l'affût avec des tirs très réglementés.

Pour les papilles...

Civet de chamois :

Détailler en morceaux réguliers les épaules, le collet, la poitrine et les hauts deux carrés.

Les mettre dans une marinade au vin rouge riche en aromates (temps d'imprégnation : 6 heures au moins).

Pour apprêter le civet, égoutter les morceaux, les éponger et les faire revenir à l'huile à feu vif. Flamber au cognac.

Ajouter les aromates et singer légèrement.

Mouiller ensuite avec la marinade et laissez cuire lentement.

Décanner et passer la sauce.

Lier celle-ci au sang comme un civet de lièvre. Après rectification de l'assaisonnement, saucer les morceaux de chamois auxquels on aura ajouté des petits oignons glacés, des têtes de champignons étuvés au beurre.

Le civet se sert dans un plat creux, entouré de croutons frits au beurre.

Cerf, daims, chevreuils, marcassins, etc peuvent subir cette préparation
Recette tirée du livre de Paul Bocuse et Louis Perrier « la cuisine du gibier »

Notre Président et piégeur Daniel Roux ainsi que notre Garde-Chasse Patrice Petit sont à votre disposition en cas de besoin.

Martial Perreau,
Société cynégétique
de Saint-Jean-de-Gonville



2022, l'année des retours !

Retour de la grande Audition de l'École de Musique. Nous sommes le 19 mars, la salle des fêtes de Collonges Fort l'Ecluse est comble. Le joyeux brouhaha cesse dès l'apparition de l'orchestre juniors. L'après-midi monte alors crescendo en difficultés : les jeunes musiciens commencent, les uns après les autres, motivés par leurs professeurs, ils donnent leur maximum pour le plaisir de tous ; la prestation des professeurs prend la suite. Enfin, c'est sur « Chante la Vie » de Michel FUGAIN que se termine le millésime 2022.

Retour du loto. Pas de partie remise cette année, mais bien 26 parties avec quines, doubles quines et cartons en ce dimanche 20 mars, à la salle des fêtes de Saint-Jean ! Une salle bondée, la COVID aux vestiaires, et voilà un loto couronné de succès pour notre société. MERCI à vous tous, joueurs, joueuses, sponsors, fournisseurs, mécènes... qui avez œuvré à la réussite de cette incontournable manifestation.

En ce joli mois de mai, c'est le Retour du Chef de Gare sur la ligne de Bellegarde à Divonne-les-Bains. Drôle d'idée pour une voie ferrée qui prend ici et là des allures dites de « Voie verte ». Pourtant c'est le projet qui a germé il y a plus de deux ans dans certains cerveaux du côté de Pays de Gex Agglo. Les sociétés musicales ont été sollicitées pour accompagner Mr CHAIX, ancien chef de gare à la blanche crinière, dans son périple pédestre du Fort l'Ecluse à Divonne-les-Bains. C'est ainsi qu'en ce lieu mythique, le Fort, le samedi 7 mai, l'Orchestre d'Harmonie du Pays de Gex, en version « orchestre de chambre », a assuré l'accompagnement musical des scénettes jouées par la troupe des limonadiers du PLM, tandis que Mr CHAIX, grimé en marionnette SNCF, a déambulé parmi le public. Par la porte de Genève, il s'est échappé après avoir fièrement traversé une haie d'honneur, la Bonne Humeur rythmant sa démarche



encore alerte.

Il s'en est allé rejoindre la ligne moribonde, direction Saint-Jean, où il nous a rejoints le samedi 14 mai.

Retour de la Fête de Printemps à Péron qui fut sans aucun doute une réussite. Nous avons sorti notre programme « Animation » pour proposer des aubades aux points de rencontre musicaux. Quel plaisir de retrouver les applaudissements d'une foule aux mines réjouies et détendues. Quel plaisir aussi de rencontrer de nouvelles personnes posant des questions sur la Bonne Humeur, les orchestres seniors et juniors et l'école de musique, et sortant finalement stylo et papier pour noter les coordonnées des contacts.

Retour du concert de printemps pour la Bonne Humeur. Le dernier remonte à 2019. Au moment où j'écris ces lignes, nous sommes à une semaine du rendez-vous à la Salle Champfontaine de Péron. Les vendredis, jour de répétition, l'ambiance est lourde d'impatience : le besoin de retrouver le public se fait de plus en plus sentir. Pourtant, les mois passés ont encore été difficiles, jalonnés d'absences. La COVID, ayant pris pour alliées vacances scolaires et préparations aux examens, a pris

plaisir à jouer sa mauvaise partition avec les musiciens. Le prochain Info-Gonville vous dira comment les retrouvailles se seront déroulées en ce 21 mai 2022.

FESTIVAL DES MUSIQUES DU PAYS DE GEX

SERGY

19 juin 2022

Retour du Festival des Musiques du Pays de Gex. Magali et l'ECHO du CRET de la NEIGE ont rongé leur frein durant deux années qui ont mis leurs nerfs à vif. Prenez le temps d'imaginer ce qu'est l'organisation d'une telle journée pour accueillir neuf harmonies. Sergy a donc fait le choix de supprimer les festivités du samedi pour se concentrer sur la journée **du dimanche 19 juin**. Pas de concerts de quartier, mais des morceaux d'ensemble, un repas en commun et des mini-concerts l'après-midi. L'essentiel est de relancer la plus grande manifestation musicale intercommunale du Pays de Gex et de rassembler les sociétés dans un moment de convivialité.

EMIPG

École de Musique Intercommunale du Pays de Gex

Inscriptions 2022-2023

Contacts : Claire BAYARD - 06 37 14 96 33 - claireabay@yahoo.co.uk
Christian CAMP - 06 71 40 16 00 - christian.camp@orange.fr

Maxime Collet

Société Musicale de Péron - St-Jean
<http://www.bhumeur.asso.cc-pays-de-gex.fr/>

Atelier Chrysalide - Cours d'arts plastiques.....

La reprise des cours pour l'année 2022/23 se fera mi-septembre et vous pouvez vous inscrire dès maintenant. L'année prochaine :

- Lundi : Adultes : 14h à 16h / Primaires - Pré-ados : 17h20 à 18h25
- Mardi : Adultes : 14h à 16h / Primaires : 16h50 à 17h50
- Mercredi : Ados - Pré-ados : 14h00 à 15h05

Date du stage d'été ouvert aux enfants, adultes et ados : **du 27 au 29 juin.**

Renseignements : Delphine Corcelle : **04 50 59 11 20** / delphine.corcelle@orange.fr



Les Motards du Pays de Gex

La journée des motards du Pays de Gex aura lieu **le dimanche 12 juin 2022** à partir de 11h à la salle des fêtes de Saint-Jean-de-Gonville.

Au programme : démonstrations, concert, pétanque, tombola. Le repas se fera uniquement sur réservation. Cet évènement est ouvert à toutes et à tous.



Contact :

motardsdupaysdegex@gmail.com



La Roulinotte



La Roulinotte est une halte-garderie itinérante gérée par l'Association Familles Rurales Enfance et Jeunesse. C'est une structure d'accueil proposant un mode de garde occasionnel pour les enfants de 2 mois et demi à 6 ans.



Les trois professionnelles, Alexane, Jelena et Delphine mettent tout en œuvre pour permettre aux enfants de s'épanouir à travers la sociabilisation offerte par le contact avec d'autres enfants.

Le mardi en journée et le vendredi après-midi, la salle de la maison communale de Saint-Jean-de-Gonville est transformée en une halte-garderie d'un jour. Dans un

espace sécurisé et adapté aux jeunes enfants, de nombreux jeux et activités sont proposés tels que bricolage, peinture, pâte à modeler, parcours de motricité etc.

Ces derniers mois ont été notamment rythmés par la Chandeleur et Pâques. A ces occasions, les enfants ont pu réaliser, pour leur plus grand plaisir, des crêpes pour le goûter et bénéficier d'une chasse aux œufs accompagnée d'un bricolage en forme de poussin.

Si vous êtes curieux de découvrir ce mode d'accueil particulier, n'hésitez pas à vous renseigner au **06 88 90 10 55** ou à aller voir le site internet <https://afrejcoordination.wixsite.com/monsite>.



Les inscriptions pour la rentrée de septembre sont d'ores et déjà ouvertes.

| SOCIAL |

Repas des Aînés





Après une année 2021 sans repas des aînés pour cause de Covid, et après beaucoup d'hésitations liées à la crise sanitaire, le CCAS, en accord avec la Mairie, a décidé de programmer un repas des aînés en 2022. C'est ainsi que le dimanche 3 avril, un peu plus tard qu'à l'accoutumée, une soixantaine de Gonvillois ont répondu présents. C'est un peu moins que les années précédentes certainement parce que plusieurs autres manifestations se déroulaient au même moment. Cela n'a pas empêché les personnes présentes de profiter pleinement de ce moment de retrouvailles. Merci à la boulangerie Humbert qui a régalié les convives avec ses desserts dont le traditionnel Moka et un grand

merci aux établissements Dérudet qui, en plus d'avoir proposé un délicieux repas, a assuré une partie du service en cuisine. Enfin, merci aux bénévoles et membres

du CCAS qui ont permis le bon déroulement de cette journée en préparant la salle et en assurant un service exemplaire.

| CULTURE |

Théâtre les 50

Lecture pour tous



Bibliothèque
Bureaux provisoires
en Mairie
04 50 48 85 82

bibliotheque-st-jean-gonville@orange.fr

Le projet de nouvelle bibliothèque avance, les bénévoles présenteront à Monsieur le Maire deux devis pour l'aménagement du futur bâtiment. Cet été nous ne pourrions malheureusement pas reconduire notre animation « Le livre en liberté ». Vivement la rentrée pour que nos activités puissent de nouveau être mises en place.

Les permanences :

- Les mardis de 16h à 18h en Mairie
- Sur rendez-vous :
les jeudis de 16h à 18h
et les samedis de 10h à 12h

Programme et réservations :
www.theatreles50.fr

Mail : contact@theatreles50.fr
Tel : 04 50 56 37 77

Adresse : 31 bis Impasse Aux Rues
01630 Saint Jean de Gonville



Samedi 11 juin 2022 à 19h et dimanche 12 juin à 17h

PRIMROSE ENSEMBLE

MOZART - MIYAGI - BEETHOVEN - BRIDGE - TZALKO - ZHIVALEVSKY - BORODINE

Pierre-Henri Xuereb, alto et viole de gambe

Ruixin Niu, alto

Aleksandra Dzenisenia, cymbalum

Clément Holvoet, alto

Le PRIMROSE ENSEMBLE a été créé en 2018 par l'altiste Pierre Henri Xuereb, l'un des derniers élèves de William Primrose altiste écossais (1904-1982) considéré dans l'histoire de l'alto, comme l'un des pionniers de cet instrument. La particularité de ce concert est la présence exceptionnelle du cymbalum, instrument à cordes frappées faisant partie de la famille des cithares sur table.

Lundi 29 août 2022 à 20h

Xavier Phillips, Œuvres pour violoncelle seul, de Bach à nos jours.

Le Théâtre Les 50 reçoit un des plus grands violoncelliste actuel. Xavier Phillips débute le violoncelle à l'âge de 6 ans. Il remporte plusieurs prix internationaux, puis, sa rencontre avec Mstislav Rostropovitch est déterminante et marque le début d'une longue collaboration. Xavier Phillips est invité à se produire sur les plus grandes scènes internationales. Parallèlement à ses activités de soliste, Xavier Phillips occupe depuis 2013 un poste de Professeur à la Haute Ecole de Musique de Sion, site de Lausanne. Il vient donc en voisin nous faire vivre un moment de grâce partagé. Xavier Phillips joue un violoncelle de Matteo Goffriller de 1710.

VIE PRATIQUE

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE AU PUBLIC

Lundi 8h30/12h - 13h30/19h
Mardi 8h30/12h - 17h/19h
Mercredi 8h30/12h - 13h30/17h30
Jeudi 8h30/12h - 13h30/17h30
Vendredi 8h30/12h

Permanence du Maire et des Adjointes tous les **lundis de 18h à 19h** ou sur rendez-vous.
Tél. : **04 50 56 32 74**
mairie@stjeandegonville.fr
<http://www.saint-jean-de-gonville.fr>

MÉDICAL

Numéros d'urgence
SAMU, Médecins de garde **15**
GENDARMERIE **17**
POMPIERS **18**
APPEL D'URGENCE EUROPEEN **112**
PHARMACIE DE GARDE **3237**

Hôpitaux

Centre Hospitalier Alpes-Léman
04 50 82 20 00
Centre Hospitalier d'Annecy
04 50 63 63 63
Centre Hospitalier de Saint-Julien
04 50 49 65 65
Hôpitaux Universitaires de Genève
00 41 22 372 33 11
La Tour à Meyrin
00 41 22 719 61 11
Tougin Gex - Maison de retraite
04 50 40 38 38

VOTRE SANTÉ SUR LA COMMUNE
Médecins généralistes
Rue de la Louvatière - **04 50 56 44 21**

Kinésithérapeutes-ostéopathe
1396 Grand Route - **04 50 59 11 83**

Foyer pour personnes handicapées
Chemin du Pré de la Tour - **04 50 56 49 08**

Psychiatre
157 Rue de la Louvatière - **04 50 28 71 73**

Assistance sociale - Anne-Claire Duport
www.anneclaireduport.fr - **06 70 98 65 44**

SERVICES

Relais postal - 8 à Huit
120, Rue de la Louvatière

Halte-garderie itinérante La Roulinotte
Accueil des enfants de 3 mois à 6 ans, le mardi toute la journée et le vendredi après-midi.
Renseignements au **06 88 90 10 55**

Ecole primaire : 04 50 56 40 33

Cantine scolaire et périscolaire :
accueildehoisirs@stjeandegonville.fr

Ecole Montessori - Mont et Sourire :
04 50 99 77 76

Association « J'ai compris, j'agis » :
Violences conjugales et intrafamiliales
Sur rendez-vous
<https://jaicomprisjagis-association.fr/>

DÉCHETS

COLLECTE DES DÉCHETS SUR LA COMMUNE

Tous les jeudis matins : ramassage des ordures ménagères, merci de déposer votre bac le mercredi soir. Pour obtenir un bac ou un badge : **04 50 40 95 00**

DÉCHETTERIE

Déchetterie de Péron - ZA de Pré Muny
04 50 59 14 64

Horaires d'été (de mars à fin octobre)

Du lundi au vendredi :
8h30/11h55 - 13h30/17h55
Samedi : **8h30/17h50**
Dimanche : **9h/11h50**

Fermeture des déchetteries les jours fériés.

ALLO ENCOMBRANTS : 04 50 20 65 86 COLLECTE

Vous souhaitez donner des objets qui pourraient avoir une seconde vie ou acheter des objets en bon état et à bas prix, ces associations collectent et revendent petits et grands objets :
AGCR- St Genis-Pouilly : **04 50 28 20 50**
Croix-Rouge- Prévessin-M. : **04 50 42 40 35**
Emmaüs- Annemasse : **04 50 39 34 96**

RESSOURCERIE DU PAYS DE GEX

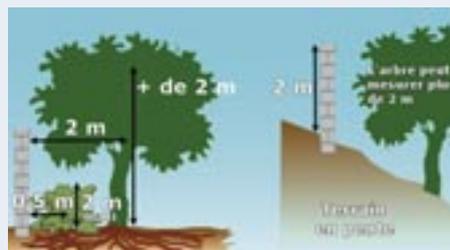
290 rue de Perruet - ZA de la Maladière
01210 Ornex
04 81 50 02 51

STOP AUX BRUITS

Merci de respecter les horaires suivants :
Les jours ouvrables : 8h/12h - 14h/19h30
Les samedis : 9h/12 - 15h/19h
Les dimanches et jours fériés : 10h/12h
Le dimanche est une journée de détente pour tous, il serait confortable de faire attention aux nuisances sonores (motos et quads). La liberté de chacun finit là où commence celle des autres.

TAILLE DES HAIES

- Les végétaux ne dépassant pas 2 mètres de hauteur peuvent être plantés jusqu'à 50 cm de la limite de propriété.
- Les arbres ou arbustes de plus de 2 mètres doivent être plantés à une distance d'au moins 2 mètres de la limite séparative.
- L'entretien des végétaux est à la charge du propriétaire.



NOUVEAU

Nathalia Ghaus Photography, Route de Roulave
www.nathaliaguaus.com
[@NathaliaGhausPhotography](https://www.instagram.com/NathaliaGhausPhotography)

CARNET

MARIAGES

Shahadije ASLLANI et Agim MALJOKU
se sont unis le 26 février 2022

Elsa SILVA DUARTE DOMINGUES MATIAS et Krzysztof NIENARTOWIZ
se sont unis le 09 avril 2022

Aline BÄHLER et Julien GOILLOT
se sont unis le 16 avril 2022

DÉCÈS

Mme Mercedes CARRETERO décédée le 08 avril 2022 à Saint-Jean-de-Gonville

M. Roberto CARRETERO-SANTOS décédé le 08 avril 2022 à Saint-Jean-de-Gonville

M. Manuel NUNEZ décédé le 23 avril 2022 à Saint-Jean-de-Gonville

Mme Marie MACKOWIAK décédée le 10 mai 2022 à Saint-Jean-de-Gonville

AGENDA

JUIN 2022

Samedi 11 et dimanche 12

• **Motards du Pays de Gex :**
Repas - Concert

Samedi 18

• **Sou des Ecoles / Pétanque :**
Kermesse

Samedi 25 et dimanche 26

• **Jeunesse Gonvilloise :**
Vogue

JUILLET 2022

Mardi 13

• **Pompier :**
Fête Nationale et Bal

AOÛT 2022

Samedi 27

• **Inter-sociétés :**
Concours de pétanque

OCTOBRE 2022

Vendredi 07

• **société de Boules :**
Concours de belote

Samedi 15

• **Jeunesse Gonvilloise :**
Saint-Jean Express

Samedi 22 et dimanche 23

• **Une Ecole pour Ouaga :**
Théâtre

Vendredi 28

• **Sou des Ecoles :**
Halloween